

Décision dans la procédure d'opposition n° 4151/2000

Opposant/e, Biofarma, Société anonyme, 22, rue Garnier, F-92-200 Neuilly-sur-Seine (France), représenté par Kirker & Cie, Conseils en marques SA, case postale 153, 122, rue de Genève, 1226 Genève-Thônex, Marque internationale n° R 248 244 «FLUDEX»

contre

Défendeur/resse, Krewel Meuselbach GmbH, Krewelstrasse 2, D-53783 Eitorf (Allemagne), Marque internationale n° 722 330 «Fluxet».

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a, le 3 septembre 2001, décidé:

1. La procédure d'opposition n° 4151 contre la marque internationale n° 722 330 «Fluxet», devenue sans objet, est close par classement.
2. La défenderesse est exclue de la procédure.
3. La taxe d'opposition reste entièrement acquise à l'Institut.
4. Il n'est pas alloué de dépens.
5. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la décision attaquée est à joindre aux mémoires de recours.

3 septembre 2001

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 4151/2000

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	37
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.09.2001
Date	
Data	
Seite	4638-4638
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 651

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.